

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Arts et culture

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres et langues (ALL)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : Ecole Supérieure d'Arts de Lorraine (ESAL) (co-habilitation de diplôme) pour le Master 2 « Arts de l'exposition et scénographies »

### Présentation de la formation

Né en 2005, le master mention *Arts et culture* provient de trois maîtrises précédentes (*Arts du spectacle* », *Arts plastiques*, *Conception et mise en œuvre de projets culturels*) et du Diplôme d'études supérieures spécialisées de sociologie *Expertise et médiation culturelle*.

Ce master mention *Arts et Culture* de l'Unité de formation et de recherche *Arts lettres et langues*, dispensé en présentiel sur le site de Metz, propose aujourd'hui trois spécialités : *Arts et industries culturelles* axée sur la recherche, *Expertises et médiations culturelles* (à vocations professionnelle et recherche) et *Arts de l'exposition et scénographies* (à vocation professionnelle). Il reçoit environ 200 étudiants chaque année. La première année du master(M1) s'articule autour d'un tronc commun et d'options. Les spécialisations se font en deuxième année du master (M2).

### Analyse

Objectifs
<p>L'objectif de la formation est de former des spécialistes de la culture artistique et de la culture des loisirs, des métiers de la création aux intermédiaires culturels.</p> <p>Pour les deux voix professionnelles, il s'agit de poser un cadre théorique œuvrant à une transmission des connaissances sur les arts mais aussi de proposer progressivement une mise en pratique des connaissances par des enseignements de professionnalisation.</p> <p>Les compétences à acquérir correspondent bien aux métiers visés par les masters professionnels : à commencer par ceux de la coordination d'actions culturelles, ceux de la mise en œuvre et de l'organisation d'événements artistiques, d'expositions, ou de projets en rapport avec les arts et la culture. Cependant, d'une spécialité à l'autre ces compétences sont souvent très proches, voire superposables, ce qui peut poser la question, en terme de visibilité, de la spécificité de telle ou telle spécialité.</p> <p>La formation répond aujourd'hui à un contexte d'explosion de l'offre culturelle locale (région Grand Est et Grande Région Sar-Lor-Lux). L'insertion dans la recherche est très bonne sur ces dernières années ; un nombre appréciable d'étudiants poursuit en Doctorat (25 thèses soutenues depuis 2005).</p>

### Organisation

Avec un cadre théorique, une transmission des connaissances sur les arts et une mise en pratique des connaissances *via* deux unités d'enseignement de professionnalisation (mémoire et stage), la programmation du M1 est progressive.

Le M2 *Arts de l'exposition et scénographies* s'effectue dans le cadre d'un partenariat avec l'Ecole supérieure d'art de Lorraine (ESAL). Les enseignements y sont les suivants : Langue vivante, Muséographie et médiations muséales, ainsi que des enseignements ciblés sur les médiations de l'art contemporain. La période de formation est suivie d'une mise en application dans le cadre d'un stage de cinq mois.

En M2 *Expertise et médiation culturelle*, les enseignements dispensés sont les suivants : Langue vivante ; Muséologie et médiations muséales ou Pédagogie et transmission de la culture cinématographique et audiovisuelle ou Connaissance des publics spécifiques ; Sociologie des publics de la culture ou Valorisation et usages professionnels de la culture cinématographique ou Médiation créatives de l'art contemporain ; Conception, financement et évaluation des projets culturels ; Economie, Droit, politiques culturelles ; Outils de médiation, ; Expertise du patrimoine culturel. La formation est suivie d'un stage de 350 heures minimum au semestre 4, de trois à six mois en institution culturelle, entreprise ou laboratoire de recherche (mémoire de recherche ou professionnel).

Les deux spécialités *Expertises et médiations culturelles* et *Arts de l'exposition et scénographies* ont un tronc commun de 60 heures sur la Muséographie, ainsi que l'Unité d'enseignement (UE) théorique de base et celle d'Anglais.

En M2 *Arts et industries culturelles*, les enseignements sont les suivants : Langue vivante, Pédagogie et transmission de la culture cinématographique et audiovisuelle, Connaissance des publics spécifiques, Valorisation et usages professionnels de la culture cinématographique, Médiation créatives de l'art contemporain, L'« œuvre d'art », Culture visuelle et consommation culturelle et Mémoire de recherche.

Le positionnement de la spécialité *Arts et industries culturelles* est clair dans la mesure où il est articulé autour de cours théoriques généraux, d'autres centrés sur des objets artistiques et trois séminaires. En ce qui concerne les contenus, cette spécialité limite le champ des industries culturelles. On y voit notamment peu de cours en lien avec le jeu vidéo qui est aujourd'hui devenu la première industrie culturelle.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Arts et Culture* n'a pas d'équivalent au sein de l'Université de Lorraine. Le cinéma et l'audiovisuel sont enseignés au sein du Master *Études et pratiques culturelles contemporaines* à Nancy qui forme aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Les partenariats du master *Arts et Culture* sont multiples. Ils relèvent tout d'abord d'une co-habilitation de diplôme avec l'Ecole supérieure d'arts de Lorraine (ESAL) pour la spécialité *Arts de l'exposition et scénographies*. Ensuite, la formation établit les partenariats suivants : Tarantula Productions (productions cinématographiques) pour les entreprises, Fédération des Œuvres Laïques (FOL), Octave Cowbell et La Mousson d'été pour les associations. Ce sont surtout des partenariats avec des institutions culturelles qui ont été développés : Centre Pompidou-Metz, Compagnie Astrov, NEST (CDN), La Manufacture (CDN), Musée de la Cour d'Or, Centre National de l'Audiovisuel CNA, MUDAM Casino, Festival du film italien de Villers-les-Corbières, Festival du film arabe de Fameck, Luxembourg City Film Festival, Cinémathèque de la Ville de Luxembourg, Institut Pierre Werner, Centre culturel de Neumunster, Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté, Institut Culturel Français, Arteca, DRAC-FRAC, Films en Lorraine.

### Equipe pédagogique

Le master est piloté par un directeur au niveau de la mention. Cependant, chaque spécialité possède sa propre direction. Les équipes pédagogiques et l'équipe de formation se superposent et organisent des réunions communes.

Le M1 présente un aspect pluridisciplinaire. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants provenant de différentes sections du Conseil national des universités -CNU- (18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> sections).

En M2, les effectifs d'enseignants varient selon les parcours, de même que les sections CNU auxquelles ils sont rattachés :

- *Arts de l'exposition et scénographie*, 13 enseignants : 3 Professeurs (PR), 4 Maîtres de conférences (MCF), 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), 5 vacataires. Les universitaires relèvent tous de la 18<sup>ème</sup> section (sauf l'enseignante en langues).
- *Expertise et médiation culturelle*, 22 enseignants : 8 PR, 6 MCF, 1 ATER, 1 ingénieur de recherches, 6 vacataires. Les sections CNU sont ici multiples : 1<sup>ère</sup>, 5<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 22<sup>ème</sup> et 71<sup>ème</sup> sections.
- *Arts et industries culturelles* : 9 enseignants (8 PR, un vacataire) ; uniquement des universitaires (et uniquement des PR) de la 18<sup>e</sup> section.

L'approche interdisciplinaire caractérise ce master *Arts et culture* (à la fois dans le champ des arts mais aussi par la collaboration avec des enseignants-chercheurs provenant de sections différentes du CNU : une sociologue, une historienne de l'art, un historien et des vacataires provenant d'horizons multiples (droit, gestion économie, philosophie, ethnologie).

On regrette que le dossier ne permette pas de situer quelle est exactement la place des professionnels dans la formation. Il aurait été pertinent de développer cet aspect, surtout pour les M2 professionnels. Il n'y a pas de données concernant le M2 enseignement et formation en arts plastiques, alors que la spécialité est mentionnée dans la fiche de synthèse du dossier d'autoévaluation de la mention.

#### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La moyenne annuelle des inscrits entre 2009 et 2012 est de 212 étudiants. Mais en 2013 et 2014, elle se situe autour de 160. La tendance serait donc plutôt à la baisse des effectifs. Par ailleurs, il y a un écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de présents. En M2, en 2014, seul un étudiant sur deux s'est présenté à l'examen (33/60).

Le taux d'insertion professionnelle est variable. Il est faible à six mois (41% en 2013), mais, dans ce secteur, il est préférable de regarder les chiffres à 18 mois (80% en 2012). Pour l'ensemble de la mention, il est de 55% en 2009 et de 41% en 2013 ; 14% poursuivent leurs études en 2009, 23% en 2009 (dont 75% en doctorat contre 33% en 2013 et dont 100% à l'université de Lorraine en 2009 contre 56% en 2013). On notera enfin une augmentation des étudiants boursiers : 40% en 2009 ; 54% en 2015.

La poursuite d'études suppose l'inscription en Doctorat pour la spécialité *Expertise et médiation culturelle* (50% en 2013) et pour celle relative à *Arts et industries culturelles* (38% en 2013). Le Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du Second degré (CAPES) et l'agrégation d'arts plastiques ne relèvent plus de préparations dans la mention *Arts et Culture* depuis 2013.

#### Place de la recherche

Il y a, dans la formation, deux spécialités axées sur la recherche : *Expertise et médiation culturelle* et *Arts et industries culturelles*. L'école doctorale est « Fernand Braudel » et les laboratoires de rattachement sont : Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S), Centre de recherche sur les médiations (CREM) et Centre de recherche universitaire Lorrain d'Histoire (CRUHL).

Les étudiants assistent à quatre séminaires (inscrits dans les maquettes du M1 et du M2) associés aux deux groupes Arts des laboratoires d'appartenance des chercheurs : « Arts et industries culturelles » du 2L2S, « Praxitéle » du CREM. Depuis 2015, les doctorants ont créé une revue commune, *Périscope*. Le nombre de thèses soutenues corrobore cette dynamique en œuvre. Neuf thèses ont été soutenues depuis 2013. Les chiffres donnés concernant les contrats doctoraux ne concordent cependant pas.

#### Place de la professionnalisation

La professionnalisation concerne plus spécifiquement trois spécialités.

En M2 *Arts de l'exposition et scénographies*, il y a des Techniques scénographiques et de spatialisation et des Ateliers : Métiers de la scène et de l'exposition, Arts de l'exposition et scénographies ou Médiations créatives de l'art contemporain. La période de formation est suivie d'une mise en application dans le cadre d'un stage de 5 mois.

En M2 *Expertise et médiation culturelle*, la professionnalisation repose sur des enseignements de Pédagogie et transmission de la culture cinématographique et audiovisuelle ou Connaissance des publics spécifiques, Sociologie des publics de la culture, ou Valorisation et usages professionnels de la culture cinématographique ou Médiation créatives de l'art contemporain, Conception, financement et évaluation des projets culturels et Expertise du patrimoine culturel.

La période de formation est suivie d'un stage de 350 heures minimum au semestre 4, de trois à six mois en institution culturelle, entreprise ou laboratoire de recherche (mémoire de recherche ou professionnel).

Le Master *Enseignement et formation arts plastiques* présente en M1 un stage de 54h. Il implique également la maîtrise d'une langue vivante étrangère et du C2i (certificat informatique et internet). En M2, (semestres 9 et 10) il offre aussi un stage de 54 heures et contribue à la préparation au CAPES, jusqu'en 2013.

Ainsi, la professionnalisation trouve particulièrement sa place dans le cadre des stages. Elle est aussi favorisée par les divers partenariats de la formation avec des structures culturelles et artistiques. L'autoévaluation mentionne qu'elle n'est cependant pas assez valorisée par le service d'orientation et d'insertion de l'université.

Place des projets et des stages
<p>Lors du premier semestre, des visites pédagogiques au sein de lieux partenaires (salles de spectacles, musées, cinémathèque, centres culturels, etc.) favorisent les contacts avec les milieux professionnels de la Grande Région.</p> <p>Deux spécialités de la formation sont professionnelles (<i>M2 Arts de l'exposition et scénographies</i>, <i>M2 Expertise et médiation culturelle</i>). Ces deux spécialités consacrent tout le second semestre à la préprofessionnalisation de l'étudiant via un stage de trois à six mois en entreprise. Une convention de stage lie l'université à l'entreprise partenaire où l'étudiant effectue son stage. Le suivi est double : tuteur en entreprise et directeur de mémoire.</p> <p>Néanmoins, comme le mentionne le dossier, les unités d'enseignement du premier semestre des deux M2 professionnels pourraient faire plus de place à l'intervention de professionnels pour mieux anticiper le stage du second semestre. Cela est en effet à mettre en place, afin de faciliter l'insertion professionnelle.</p> <p>Le rapport de stage et le mémoire de recherche représentent le quart du total des crédits (15 sur 60). Le rapport de stage est couplé au mémoire. La plupart des étudiants soutiennent leur mémoire-rapport en septembre. Les difficultés à trouver des stages conduisent des étudiants à se réinscrire une deuxième année de M2 pour pouvoir valider leur diplôme. Il conviendrait donc de mieux les accompagner dans la recherche de stage. Il ne semble pas y avoir de réseaux d'anciens favorisant cette recherche. Pour le M2 Recherche, le stage en laboratoire est facultatif. Il conviendrait de réfléchir à la place d'un stage dans ce M2 - en laboratoire ou ailleurs.</p>
Place de l'international
<p>Différentes initiatives donnent une dimension internationale au master (une convention Erasmus avec l'université de Séville, par exemple - même si, de manière générale, les échanges Erasmus sont peu nombreux chez les étudiants). Des partenariats avec des structures culturelles à l'étranger donnent une tonalité internationale à la formation. On peut regretter de ne pas savoir en revanche comment ces partenariats servent les étudiants. Le dispositif des professeurs invités vient aussi renforcer la dimension internationale de la formation. Le Master reçoit en effet des professeurs invités et relève du réseau international de chercheurs - <i>History Of Moviegoing, Exhibition, and Reception</i> (HOMER).</p> <p>Entre 2007 et 2010, la spécialité de <i>M2 Expertise et Médiation Culturelle</i> s'est jointe à sept universités européennes pour la création d'un réseau Européen labellisé Erasmus qui délivre un diplôme conjoint en <i>Management de la culture</i> sur la base d'un enseignement en anglais.</p> <p>L'anglais est la langue obligatoire du master. Le volume est de 72 heures sur l'année en Master 1. Il est de 24 heures en Master 2, excepté en <i>Arts et Industries culturelles</i> où l'enseignement n'apparaît pas - et l'on peut s'en étonner.</p> <p>La part des étudiants étrangers inscrits dans le master est plutôt à la baisse : 11% en 2009, 8% en 2015.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Concernant les modalités de recrutement, on comprend que celle-ci s'effectue sur dossiers. Mais il n'est pas précisé comment s'opère la sélection. On regrette de ne pas savoir quels sont les critères dans l'examen des dossiers.</p> <p>Le Département Arts propose quatre licences (<i>Arts plastiques, Arts du spectacle, Assistant de gestion, de diffusion et de développement culturels</i> (non reprise dans la nouvelle offre de formation) et <i>Assistant de Production et d'Animation Musiques actuelles</i>), soit 600 étudiants. En 2014, il y avait 87 étudiants en M1 et 60 en M2, et respectivement 74 et 33 étudiants de la formation inscrits aux examens. Peu d'étudiants du département obtiennent donc un M2 de la mention cette année-là. Les difficultés à trouver des stages conduisent certains à se réinscrire une deuxième année de M2 pour pouvoir valider leur diplôme.</p> <p>L'autoévaluation ne fait pas de mention particulière concernant les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est encouragée par l'étude des dossiers des salariés. Rien d'autre n'est précisé sur ce point.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'Espace numérique de travail est utilisé pour correspondre avec les étudiants, mais son utilisation semble chronophage (adresses indiquées non utilisées par les étudiants eux-mêmes par exemple). Les nouvelles technologies sont mobilisées dans le cadre des cours pour l'analyse des œuvres (ou la constitution de bases de données en recherche). Les cours en ligne sont faiblement développés et ceux par correspondance, pas du tout.</p>

<p align="center"><b>Evaluation des étudiants</b></p>
<p>Les jurys se réunissent deux fois par an pour valider les examens du premier semestre et de la fin de l'année. Constitués des membres des équipes pédagogiques de M1 et M2, ils peuvent être l'occasion de réunions élargies de la mention ou de la spécialité.</p> <p>Les anciens coefficients ont été calculés de telle manière à ce que leur proportionnalité corresponde à celle des crédits européens (ECTS). Il y a une logique de compensation équilibrée par des notes planchers. Le dossier ne fournit pas d'autres précisions, notamment quant aux règles de délivrance des crédits et du diplôme.</p>
<p align="center"><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est à relier à la certification.</p> <p>En M2 <i>Arts de l'exposition et scénographies</i>, la certification repose sur les compétences suivantes : la bonne connaissance des réseaux culturels, des compétences techniques notamment plasticiennes et une solide connaissance des arts contemporains.</p> <p>En M2 <i>Arts et industries culturelles</i>, les compétences à acquérir sont les suivantes : capacité à identifier les œuvres, expertise dans le domaine des effets de la globalisation sur les industries culturelles et capacité à transmettre et diffuser la culture.</p> <p>En M2 <i>Expertise et médiation culturelle</i>, la certification repose sur les compétences suivantes : solide culture artistique, connaissance du milieu culturel et maîtrise de la gestion culturelle.</p> <p>Intégrée au master <i>Arts et culture</i> jusqu'en 2013, la spécialité <i>Enseignement et formation arts plastiques</i> présente une progression dans les types d'acquis. Elle favorise la préparation au CAPES (par ses contenus).</p> <p>Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles sont bien renseignées. Le supplément au diplôme, s'il existe, n'a pas été versé au dossier d'autoévaluation de la mention.</p>
<p align="center"><b>Suivi des diplômés</b></p>
<p>Le suivi de l'insertion professionnelle à 18 mois est insuffisant. Plus exactement, les chiffres datent de 2012. Les liens avec l'Observatoire des étudiants sont limités. Pour un meilleur suivi des étudiants, l'équipe pédagogique souhaite la création d'un poste d'ingénieur d'études en soutien logistique à la formation qui permettrait une meilleure adaptation au marché du travail <i>via</i> des liens institutionnalisés avec les entreprises culturelles de la région, la conception d'un site spécifique à la formation, la tenue d'un annuaire des anciens étudiants. Il ne semble pas en outre y avoir de réseaux ou d'annuaire des anciens étudiants.</p>
<p align="center"><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p>
<p>Le fonctionnement du Conseil de perfectionnement est régi par un protocole de l'offre de formation voté qui précise la nécessité d'une représentativité des acteurs de la formation : représentants de l'université (enseignants, enseignants-chercheurs, personnel administratif et étudiants), représentants du milieu professionnel et représentants des anciens étudiants. La présidence doit au possible être assurée par une personnalité extérieure. Dans la pratique, les intervenants professionnels extérieurs semblent difficiles à mobiliser. Par ailleurs, il y a trois autres conseils : département, UFR et <i>collegium</i>.</p> <p>Les retours des étudiants sur la formation, voire les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, ne sont pas transparents.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- L'approche interdisciplinaire est de qualité dans le M1.
- Le taux de poursuite d'études en doctorat est important.
- L'équipe pédagogique est diversifiée, en particulier dans la spécialité *Expertise et médiation culturelle*.

### Points faibles :

- L'accompagnement des stages est insuffisant.
- Le suivi des diplômés est insatisfaisant.
- Les différences entre les spécialités de M2 manquent de lisibilité.
- La déperdition d'étudiants en M2, en particulier dans la spécialité *Arts et industries culturelles*, pose question.

### Avis global et recommandations :

La formation propose une approche interdisciplinaire de qualité et connaît une bonne poursuite d'études des étudiants en doctorat. Les spécificités de chaque spécialité ne sont cependant pas très claires. La différenciation des champs disciplinaires pourrait être davantage marquée et la discipline de spécialité approfondie.

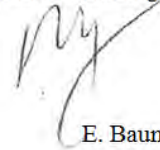
La constitution d'un réseau d'anciens de la formation favoriserait la recherche de stages et l'insertion professionnelle. En effet, on pourrait souhaiter mieux accompagner les étudiants dans cette recherche de leur stage, spécialement dans le cadre des spécialités professionnelles, suivre avec plus d'attention les diplômés et réfléchir - de concert avec les étudiants -, notamment dans le cadre du Conseil de perfectionnement, à un meilleur accompagnement pour atteindre plus de réussite en M2. Il conviendra aussi à l'équipe pédagogique de s'interroger sur la déperdition d'étudiants, en particulier à ce niveau.



# Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner